



Le Briscope | École des Arts

Plan de Reprise
d'Activité en
contexte COVID

POINTS CLÉS



Accès aux espaces
réglementé



Éviter le brassage du
public



Respect des gestes
barrières



Port du masque et
lavage des mains
obligatoire dès l'entrée



Aération des locaux



Nettoyage des locaux

Accès aux espaces réglementés

- Entrées / sorties exclusivement par la porte située rue de la Pinette
- Accueil systématique par un encadrant muni d'un badge pour le déverrouillage de la porte automatique
- Accompagnants non admis sur le site
- Encadrement des participants par le responsable, de l'entrée jusqu'à la sortie en fin d'activité
- Attente du public en extérieur. Le patio et l'espace bar sont interdits au public
- En cas de retard important : l'accès peut être interdit (à la diligence de l'encadrant).
- Accès refusé en cas de présentations de symptôme (toux, fièvre, etc.).

Respect des gestes barrières

- Mise en place de mesures **sous contrôle de l'encadrant** qui veillera à leur respect de manière effective
- Port du **masque obligatoire** (facultatif mais recommandé en deçà de 11 ans)
- **Désinfection ou lavage des mains obligatoire** dès l'entrée (gel hydroalcoolique ou bloc sanitaire au RDC). Se désinfecter régulièrement les mains à l'aide des distributeurs de gel hydroalcoolique dans les salles
- **Distanciation minimale d'un mètre** entre les personnes (zone de 4 m² environ par personne). Distance augmentée dans le cas d'une pratique instrumentale faisant intervenir des instrumentistes à vent ou des chanteurs (3-5 m)
- Utilisation de **matériel à usage personnel** privilégiée. La mutualisation de matériel reste tolérée si une désinfection minutieuse de celui-ci est possible

Aération des locaux

- Le système de ventilation et de renouvellement d'air ne comporte aucun risque d'aggravation de la propagation du virus à l'intérieur des espaces.
- En complément du dispositif de ventilation existant, il conviendra de procéder à un renouvellement complémentaire de l'air intérieur par une ouverture des fenêtres ou portes donnant sur l'extérieur à raison de 15 minutes toutes les 3 heures minimum (les laisser ouvertes si possible pendant toute la durée de l'activité).

Nettoyage des locaux

- Un nettoyage renforcé sera réalisé par le personnel d'entretien du Briscope (sols, poignées de porte etc.).
- En complément, un nettoyage intercalaire sera réalisé par le personnel encadrant les activités et en fonction des besoins (projections salivaires par exemple).
- Du matériel de nettoyage et de désinfection est mis à disposition dans chaque salle et à chaque niveau dans les couloirs (vaporisateurs remplis d'une solution virucide, chiffons en papiers, corbeilles | Balais + serpillères + seaux rempli d'une solution virucide).